

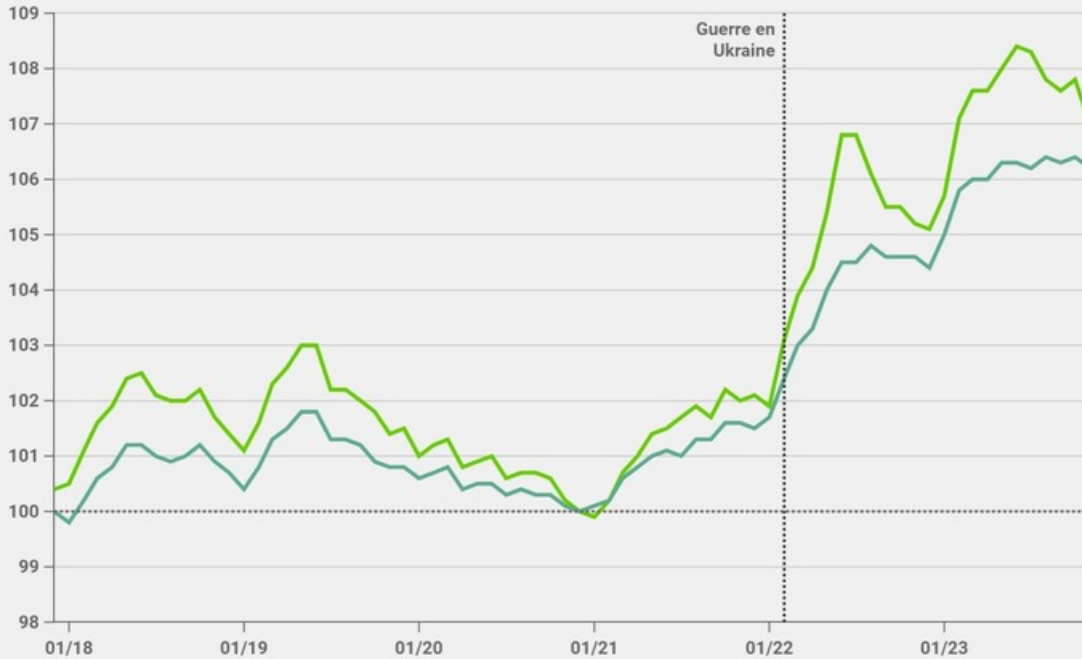
19.12.2023 – 00:40 Uhr

Communiqué de presse: Comparaison sur deux ans: forte hausse des prix du beurre, du sucre et du poisson

L'inflation ressentie est plus élevée que celle de l'IPC*



Indice Comparis des prix à la consommation vs indice suisse des prix à la consommation*



Mois de référence décembre 2020 (correspond à 100 %)

Source: indice Comparis des prix à la consommation en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich (calculs propres) | valeurs marquées d'un * (données de l'IPC/OFS)

comparis.ch

Communiqué de presse

Indice Comparis des prix à la consommation novembre 2023

Comparaison sur deux ans: forte hausse des prix du beurre, du sucre et du poisson

Selon l'indice Comparis des prix à la consommation, les prix des biens de consommation courante en Suisse ont marqué une hausse de 1,6 % en novembre 2023 par rapport au même mois de l'année précédente. Depuis octobre 2023 en revanche, les prix ont chuté de 0,8%. Les denrées alimentaires, notamment, enregistrent une baisse de prix de 0,6%*, mais les consommatrices et les consommateurs restent toutefois particulièrement sensibles aux évolutions à la hausse qu'elles ont enregistrées sur les deux dernières années. Elles sont en effet 7,7%* plus chères aujourd'hui. Les prix du beurre, du sucre, du poisson et des fruits de mer ont particulièrement augmenté. «Dans la perception quotidienne, les aliments jouent un rôle central. Une hausse des prix des produits de base supérieure à la moyenne se répercute immédiatement dans le portefeuille», déclare Dirk Renkert, expert Argent Comparis.

Zurich, le 19 décembre 2023 – L'indice Comparis des prix à la consommation, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, mesure l'inflation telle qu'elle est ressentie par les consommatrices et les consommateurs. Pour ce faire, seule l'évolution des prix des biens de consommation courante est prise en compte, par exemple ceux des denrées alimentaires, des médicaments ou des vêtements. Le taux d'inflation est ainsi calculé abstraction faite des loyers et des biens durables.

Ainsi, selon l'indice Comparis des prix à la consommation, les biens du quotidien en Suisse ont augmenté de 1,6% en novembre 2023 par rapport au même mois l'an passé. L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS) rend compte quant à lui d'une hausse de 1,4%*.

L'inflation a ralenti par rapport au mois précédent

Par rapport à octobre 2023, les prix du panier suisse Comparis ont baissé, de 0,8% précisément (IPC : -0,2%*). Le mois précédent, les prix des biens de consommation courante avaient au contraire renchéri de 0,2% (IPC : +0,1%*).

Sur deux ans, une hausse des prix de l'alimentaire supérieure à la moyenne

Bien que les prix des denrées alimentaires aient baissé de 0,6%* depuis le mois dernier, ils ont augmenté de manière supérieure à la moyenne sur deux ans. Alors que l'IPC n'a progressé que de 4,4%* au cours de cette période, les prix des denrées alimentaires, eux, ont augmenté de 7,7%*. Parmi les produits qui ont même franchi la barre des 10 % de hausse, on compte le beurre (+14,7%*), le sucre (+13,7%*), le poisson et les fruits de mer (+11,3%*), le pain, la farine et les produits céréaliers (+11,0%*), le lait, le fromage, les œufs (+10,8 %) ainsi que la margarine, les graisses et les huiles comestibles (+10,5%*). «Dans la perception quotidienne, les aliments jouent un rôle central. Une hausse des prix des produits de base supérieure à la moyenne se répercute immédiatement dans le portefeuille», déclare Dirk Renkert, expert Argent Comparis.

Plus forte hausse de prix par rapport au mois précédent

Le mois dernier, divers produits ont renchéri. Les prix du sucre sont ceux qui ont augmenté le plus fortement, de 3,7%* (octobre : -3,2%*).

Les consommatrices et les consommateurs paient également plus cher les liqueurs et apéritifs (commerce de détail) – leurs prix ont grimpé de 3,1%* en novembre (octobre : -1,2%*).

Les vêtements de sport (+2,5%*), les autres imprimés (+2,5%*) et les chaussures pour hommes (+1,9%*) figurent également dans le top 5 des produits qui ont le plus renchéri.

Plus fortes baisses de prix d'un mois sur l'autre

En novembre, le prix de certains produits a reculé. Par exemple, les consommatrices et les consommateurs ont payé le vin mousseux (commerce de détail) 9,2%* moins cher qu'en octobre. L'hôtellerie aussi est désormais moins chère, à savoir de 5,6%*.

Les prix de la margarine, des graisses et des huiles comestibles (-4,6%*), des confitures et du miel d'abeilles (-4,3%*) ainsi que des jeux, jouets et passe-temps (-4%*) ont eux aussi baissé.

Inflation: la Suisse loin derrière en comparaison européenne

En comparaison internationale, on constate que sur douze mois, le renchérissement a été plus faible en Suisse que dans la zone euro. Selon Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne, les prix ont augmenté de 2,4% dans les pays de la zone euro au cours de cette période. En novembre, le taux d'inflation était de moins 0,5%.

Renchérissement le plus élevé pour les ménages d'une personne de 65 ans ou plus sans enfants

Les ménages d'une personne âgée de 65 ans ou plus ont connu le renchérissement le plus élevé au cours des douze derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent par rapport à l'an dernier s'élève à 1,8%.

Cependant, au mois de novembre, le coût de la vie a baissé de 0,6% pour cette catégorie de la population par rapport au mois précédent.

Si l'on s'en tient aux chiffres, parmi tous les ménages, ce sont les couples de moins de 65 ans sans enfants qui, en pourcentage, ressentent le moins le renchérissement. Avec un indice établi à 106,4 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie s'élève à 1,5% sur les douze derniers mois.

Les ménages appartenant à la classe de revenus les plus faibles ressentent le plus l'inflation

Sur la base des revenus, c'est pour la catégorie qui gagne le moins que le coût de la vie a le plus renchéri par rapport à l'année dernière. Son indice des prix à la consommation a progressé de 1,8%. En novembre, le taux d'inflation était de moins 0,6%.

La classe de revenus intermédiaires à élevés a été la moins touchée par le renchérissement. Pour elle, les prix ont augmenté de 1,5% depuis l'an passé, mais le mois dernier, ils ont baissé de 0,8%.

Renchérissement le plus élevé en Suisse alémanique et rhéto-romane

La comparaison des régions linguistiques révèle que la Suisse alémanique et la Suisse romanche ont enregistré l'inflation la plus élevée par rapport à l'an passé : elle s'y établit à 1,7%. En novembre, le niveau des prix y a baissé de 0,8% par rapport à octobre.

Le renchérissement le plus bas par rapport à l'année précédente a été enregistré en Suisse italienne, où il s'élève à 1,5%. Par rapport au mois précédent, le coût de la vie dans cette région a baissé de 0,8% en novembre.

Indice Comparis des prix à la consommation

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L'IPC comprend 12 catégories principales, parmi lesquelles on trouve les investissements à long terme et les loyers. En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas l'inflation telle qu'elle est réellement ressentie par les consommatrices et les consommateurs.

Établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, l'indice Comparis des prix à la consommation reflète le ressenti de l'inflation en excluant les montants des loyers et les prix des biens durables tels que les

voitures de tourisme et les meubles pris en compte dans les données de l'IPC. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique. En outre, une comparaison de prix lissée sur 20 ans est réalisée et des calculs propres sont effectués pour quelques groupes de produits. Remarque importante : les chiffres marqués d'un (*) ont été calculés directement par l'Office fédéral de la statistique (IPC/OFS) ou reposent sur les chiffres de l'IPC/OFS.

Les données à la base de l'indice Comparis des prix à la consommation sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'EBM. Sont ensuite calculés les [indices-chaînes de Laspeyres](#) avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100%).

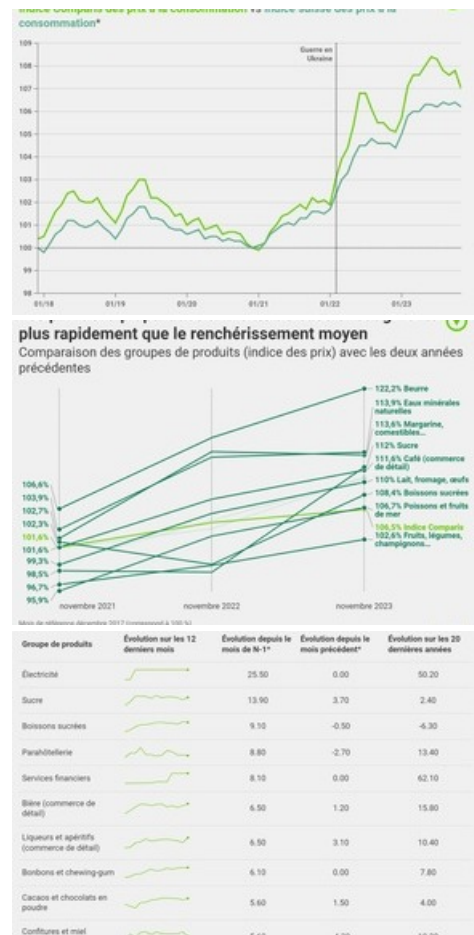
Pour en savoir plus:

Dirk Renkert
 Expert Argent
 Téléphone: 044 360 53 91
 E-mail: media@comparis.ch
comparis.ch/hypoPlus

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler.

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100914570> abgerufen werden.